



## EXTRAIT DE DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL du 02 Mai 2017

L'an deux mille dix-sept, le 2 mai à 9h30, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Date de la convocation : 24/04/2017

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Jacques BENARD, André LEFEUVRE, Philippe LETOURNEL, Marc HERVE, Joseph BOIVENT, et Yannick NADESAN

Pouvoir : aucun

Etaient absent(e)s excusé(e)s :

Assistaient également : Messieurs Jean-Pierre TROUSLARD Antoine DECONCHY et Véronique PERRATON du SMG35

**Nombre de Membres du Bureau présents : 6**

**Nombre de Membres du Bureau votants : 6**

ADMINISTRATION GENERALE

**N°17/05/01 Eligibilité des dossiers**

## Bureau Syndical du 2 mai 2017

### N°17/05/01 Eligibilité des dossiers

Rapport,

Vu la délibération n° 11/02/09 validant le règlement financier du SMG35.

Vu la délibération n°14/07/07 du 11 juillet 2014, déléguant au bureau l'éligibilité des projets

Suite à la transmission des documents par les SMP, le bureau doit se prononcer sur les dépenses retenues pour les opérations concernées.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

**1°) VALIDER** les opérations suivantes :

Dans le cadre de ses délégations, le bureau a validé l'éligibilité des dossiers suivants:

Opération	Caractéristiques	Stade d'avancement	Montant des travaux (€ HT)	Travaux éligibles à la participation du SMG
<b>Symeval : Sécurisation du Nord -Est du Symeval</b> (Vitré, Val d'Izé, Montautour)	Réalisation d'une conduite de 4 km en diamètre 400mm entre l'usine de la Billerie et la route des eaux à Vitré	AVP	1 091 000 € HT (AVP travaux)	Travaux et études éligibles à hauteur de 100%
<b>OUEST 35 Piézomètres à reboucher</b>	Rebouchage en divers sites de forages et piézomètres inutilisés (anciens captages, recherches en eau)	AVP	45 000 € H.T.	Ensemble des travaux

**2°) INFORMER** les SMP concernés des décisions prises.

**Les membres du bureau adoptent ce rapport à l'unanimité.**

Fait à Rennes, le 2 mai 2017

Le Président,  
Auguste FAUVEL

